

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE GROSSES-ROCHES

12 JUILLET 2021

PROCÈS-VERBAL d'une séance d'ajournement de la séance ordinaire du 5 juillet 2021 tenue à la salle des délibérations du 159, rue Mgr Ross à Grosses-Roches ce lundi 12 juillet 2021 à 19h30.

Présences :

Madame Victoire Marin, mairesse
Monsieur Dominique Ouellet, conseiller au siège # 1
Monsieur Sylvain Tremblay, conseiller au siège # 2
Madame Sonia Bérubé, conseillère au siège # 3
Monsieur Serge Leblanc, conseiller au siège # 4
Madame Nicole Côté, conseillère au siège # 5
Monsieur Carol Fournier, conseiller au siège # 6

Les membres présents forment quorum. La séance est tenue sous la présidence de madame Victoire Marin, mairesse. La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Linda Imbeault est aussi présente.

Une (1) personne assiste aux délibérations du Conseil.

OUVERTURE

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente d'assemblée.

| |
|---------------|
| ORDRE DU JOUR |
|---------------|

Nous poursuivons l'ordre du jour de la séance du 5 juillet 2021 en ajoutant à VARIA les points suivants avec l'approbation des membres du Conseil municipal :

1. Ouverture de la séance ;
2. Remerciements aux membres des comités sur notre territoire;
3. Appel d'offres pour déneigement 1 an;
4. Emprunt temporaire TECQ;
5. Résolution pour l'appel d'offres des bacs brun.
6. Période de questions
7. Levée de l'assemblée

2021-07-108

MOTION DE REMERCIEMENTS AUX MEMBRES DES COMITÉS SUR NOTRE TERRITOIRE

La mairesse Madame Victoire Marin, souhaite remercier chaleureusement tous les membres des comités sur notre territoire à savoir :

- Les membres du Club des 50 ans et Plus;
- Les membres du Comité de Développement de Grosses-Roches;
- Les membres des Grands jardins 733 et du jardin communautaire;
- Les membres de la Fabrique.

Ce sont des personnes de cœur et de vaillants bénévoles. Ils donnent beaucoup de leur temps pour améliorer la qualité de vie des citoyens et citoyennes de Grosses-Roches et nous les en remercions grandement.

Les élus approuvent la motion de Mme Marin.

La directrice générale publiera la motion dans le prochain informateur.

2021-07-109 RETOURNER EN APPEL D'OFFRES POUR LE DÉNEIGEMENT POUR 1 AN

Considérant que la municipalité n'a reçu aucune soumission pour le déneigement des rues du village et la route de Grosses-Roches pour 3 ans;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : CAROL FOURNIER
ET résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents(tes) :

QUE le conseil municipal demande à la directrice générale de retourner en appel d'offres pour une période d'une année seulement.

ADOPTÉE

2021-07-110 AUTORISATION EMPRUNT TEMPORAIRE – TRAVAUX TECQ

Considérant que la municipalité a reçu une confirmation d'aide financière dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023 au montant de 846 864 \$;

Considérant qu'une partie des travaux programmés ont été réalisés et une partie à venir pour une somme d'environ 220 000 \$;

Considérant que la municipalité a besoin d'avance de fonds pour payer les dépenses faites à ce jour et à venir;

Considérant que l'aide financière pour lesdits travaux sera déboursée seulement en mars 2022;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : DOMINIQUE OUELLET
ET résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents(tes) :

QUE la municipalité de Grosses-Roches fasse un emprunt temporaire au montant de 220 000 \$ auprès de son institution financière la Caisse Desjardins de La Matanie pour payer les dépenses à ce jour.

QUE la municipalité de Grosses-Roches autorise Madame Victoire Marin, mairesse et Mme Linda Imbeault, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la municipalité les documents nécessaires pour la transaction.

ADOPTÉE

2021-07-11 MANDAT À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC ACHAT DE DIFFÉRENTS BACS ET MINI-BACS DE CUISINE POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

ATTENDU QUE la Municipalité de Grosses-Roches a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom d'autres organisations municipales intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de bacs roulants et de mini-bacs de cuisine pour la collecte des matières résiduelles, pour l'année 2022;

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* :

- permettent à une municipalité (ou régie intermunicipale ou MRC) de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- précisent que le présent processus contractuel est assujéti au Règlement sur *la gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement* adopté par le conseil d'administration de l'UMQ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Grosses-Roches désire participer à cet achat regroupé pour se procurer des bacs brun standard, c'est-à-dire un bac roulant brun non aéré avec couvercle standard et des mini-bacs de cuisine dans les quantités nécessaires pour satisfaire ses besoins;

IL EST PROPOSÉ PAR : SERGE LEBLANC

ET RÉSOLU : à l'unanimité des conseillers(ères) présents(tes) :

QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récité au long;

QUE la Municipalité de Grosses-Roches confie, à l'UMQ, le mandat de préparer, en son nom et celui des autres organisations municipales intéressées, un document d'appel d'offres visant à adjuger un contrat d'achat regroupé visant la fourniture de bacs brun standard, c'est-à-dire un bac roulant brun non aéré avec couvercle standard et des mini-bacs de cuisine nécessaires aux activités de la Municipalité de Grosses-Roches pour l'année 2022;

QUE pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Municipalité de Grosses-Roches s'engage à fournir à l'UMQ toutes les informations requises en remplissant la ou les fiches techniques d'inscription requises que lui transmettra l'UMQ et en retournant ce document à la date fixée. Aussi, bien que les besoins exprimés par la Municipalité de Grosses-Roches à ce stade-ci soient approximatifs, les quantités indiquées dans la fiche technique d'inscription doivent représenter le plus fidèlement possible les besoins réels anticipés de la Municipalité de Grosses-Roches. En conformité avec le cadre législatif applicable aux regroupements d'achats de l'UMQ, cette dernière ne pourra donner suite à une modification des quantités que lorsque celle-ci constitue un accessoire au contrat et n'en change pas la nature;

QUE si l'UMQ adjuge un contrat, la Municipalité de Grosses-Roches s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé;

QUE si l'UMQ adjuge un contrat, la Municipalité de Grosses-Roches s'engage à procéder à l'achat des produits qu'elle a inscrits à l'appel d'offres BAC-2022, selon les quantités minimales déterminées et autres conditions contractuelles;

QUE la Municipalité de Grosses-Roches reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants. Ce pourcentage est fixé à 2%;

QU'UN exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Questions soulevées : Aucune

2021-07-112 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR : DOMINIQUE OUELLET

ET résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes).

De lever l'assemblée, il 19h37.

ADOPTÉE

La présidente d'assemblée et mairesse
Victoire Marin

La directrice générale et secrétaire-trésorière
Linda Imbeault

Approbation des résolutions

Je, Victoire Marin, mairesse de la Municipalité de Grosses-Roches, approuve les résolutions votées lors de la séance ordinaire/extraordinaire, du 12 juillet 2021, à 19 h 30.

En signant ce document, cela équivaut à la signature de chaque résolution votée lors de cette séance, exception faite de la/ou des résolutions suivantes :

_____.

Victoire Marin, mairesse

Date